

# CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2023



## Compte-rendu

*L'an deux mil vingt trois, le 2 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.*

*Date de convocation : 24 février 2023*

*Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Charlotte BERTALOT, Réjane LOUIN, Yann BRIAND, Philippe POHAREC, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Théophile PAIMPARAY.*

*Etaient absents : Françoise LE MITOUARD Pouvoir à Charlotte BERTALOT  
Guéna PRIGENT Pouvoir à Nicolas BOTROS*

*Secrétaire de séance : Réjane LOUIN*

| N° délibération | Objet  | Proposition au Conseil   | Décision             |
|-----------------|--|--|----------------------|
| 2023-007        | Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission | Prendre acte de l'installation de Mme Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT en qualité de conseiller municipal   | Adopté à l'unanimité |
| 2023-008        | Modification de la composition des commissions communales                        | Adopter la nouvelle composition des commissions communales suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal                                      | Adopté à l'unanimité |
| 2023-009        | Modification liste délégués organismes extérieurs                                | Modifier la désignation des délégués dans les organismes extérieurs suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal                             | Adopté à l'unanimité |
| 2023-010        | Création commission valorisation terrain communaux                               | Approuver la création d'une commission « valorisation des terrains communaux » composée de l'ensemble des conseillers municipaux                         | Adopté à l'unanimité |
| 2023-011        | Subventions aux associations   | Approuver l'octroi des subventions   | Adopté à l'unanimité |
| 2023-012        | Subvention école de Locquirec  | Approuver le versement d'une subvention de 957 € au titre de l'année scolaire 2022-2023 afin de participer aux différentes activités scolaires 2022-2023 | Adopté à l'unanimité |

|          |   |   |                      |
|----------|---|---|----------------------|
| 2023-013 | Conseil Départemental – Pacte 2030 Volet 1 – Année 2023           | Autoriser le Maire à solliciter le Conseil Départemental une subvention pour les aménagements intérieurs des espaces de Coworking et de la nouvelle salle socioculturelle, au titre du Volet 1 – Année 2023 du dispositif Pacte 2030  | Adopté à l’unanimité |
| 2023-014 | Dotation de soutien à l’investissement local – Année 2023         | Autoriser le Maire à solliciter l’Etat au titre de la Dotation de soutien à l’investissement local au taux maximum pour le dossier de création d’une zone d’activité sur la parcelle sise AE 149 à Pennenez, projet estimé pour la phase 1 à 1.150.000,00 € HT                                    | Adopté à l’unanimité |
| 2023-015 | Groupement de commande – Ramassage et transport des algues vertes | Autoriser le Maire à signer la convention constitutive de Groupement de commandes entre Lannion Trégor Communauté et la Commune de Locquirec, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier  | Adopté à l’unanimité |
| 2023-016 | Presbytère : Avenant au lot 15 – Espaces verts                    | Autoriser le Maire à signer la proposition d’avenant pour le lot N°15 – espaces verts portant le marché à 25.463,40 € HT  | Adopté à l’unanimité |
| 2023-017 | Ar Presbital – Equipement informatique                            | Autoriser le Maire à signer le devis présenté par l’entreprise CLEADE, d’un montant de 5.689,00 € HT  | Adopté à l’unanimité |
| 2023-018 | Ar Presbital – Création poste Direction                           | Approuver la création d’un poste de Direction – cadre d’emploi des rédacteurs territoriaux au tableau des effectifs de la Commune. Autoriser le Maire à nommer un contractuel sur ce poste, l’appel à candidature n’ayant pas permis de recruter un titulaire de la Fonction Publique à ce poste. | Adopté à l’unanimité |
| 2023-019 | Camping – création postes saisonniers                             | Approuver la création des postes saisonniers pour la saison estivale 2023   | Adopté à l’unanimité |
| 2023-020 | Surveillance des plages – saison 2023                             | Autoriser le Maire à signer la convention entre la SNSM Paris et la Commune pour l’affectation des surveillants de baignade en juillet et août 2023   | Adopté à l’unanimité |
| 2023-021 | Occupation Domaine Public – Moulin de la Rive – Nicolas GEFFROY   | Autoriser le Maire à signer la convention d’occupation temporaire du Domaine Public entre la Commune et Monsieur Nicolas GEFFROY aux conditions exposées  | Adopté à l’unanimité |

|          |   |   |   |
|----------|---|---|---|
| 2023-022 | Morlaix Communauté –<br>Validation – Modification de<br>l’inventaire communal des zones<br>humides  | Valider l’inventaire des zones<br>humides de la commune, tel<br>que présenté sur la<br>cartographie,<br>Autoriser la transmission des<br>données au Conseil<br>Départemental du Finistère<br>en vue de leur intégration à<br>l’inventaire permanent des<br>zones humides,<br>Porter ces données à la<br>connaissance de l’autorité<br>administrative (Police de<br>l’eau), de la Commission<br>Locale de l’Eau du SAGE<br>Léon-Trégor et de toute<br>personne qui pourrait en<br>faire la demande | Adopté à l’unanimité                            |
| 2023-023 | Modification des statuts de<br>Morlaix Communauté – Prise de<br>compétence « Construction,<br>aménagement, entretien et<br>gestion d’équipement culturels et<br>sportifs d’intérêt<br>communautaire » par Morlaix<br>Communauté | Approuver la prise de<br>compétence en matière de<br>construction, aménagement,<br>entretien et gestion<br>d’équipements culturels et<br>sportifs d’intérêt<br>communautaire par Morlaix<br>Communauté  | Adopté par 13 voix pour, et<br>deux abstentions |
| 2023-024 | Dénomination Lotissement LE<br>ROUX Route de Morlaix  | Décider de dénommer le<br>futur lotissement<br>« Lotissement Tachenn Ruz »  | Adopté à l’unanimité                            |
| 2023-025 | Soutien aux victimes des séismes<br>au Moyen-Orient   | Octroyer une subvention à<br>hauteur de 1.50€ par<br>habitant, soit la somme de<br>2.289,00 € à l’association<br>MEHAD, afin de venir en aide<br>aux victimes des séismes au<br>Moyen-Orient  | Adopté à l’unanimité                            |